



Les recensions de l'Académie de juin 2026¹

OAS archives inédites : révélations / Jean-Philippe Ould Aoudia ;

préface de Sylvie Thénault

Éd. Tirésias-Michel Reynaud, 2024

Cote : 70.096

Ce livre comprend en réalité deux parties. L'une reprend, à l'aide d'archives inédites, le dossier de l'assassinat par l'OAS, le 15 mars 1962 à Alger, de six responsables des Centres sociaux, fondés en 1955 à l'initiative de Germaine Tillion pour contribuer à l'enseignement et à la formation des jeunes musulmans. Au nombre des victimes figuraient l'écrivain Mouloud Feranoun, l'inspecteur Max Marchand et le père de l'auteur, Salah Henri Ould Aoudia. Les pièces d'archives consultées confirment la responsabilité de l'OAS et de leur chef, le lieutenant Roger Degueudre. Elles soulignent le fait que l'assassinat, s'il frappa des personnes pacifiques et de bonne volonté, se justifia, aux yeux des coupables, par l'engagement discret de leurs victimes en faveur de l'indépendance, et leur position, sinon leur rôle actif, d'intermédiaires entre les autorités françaises et le FLN. L'auteur évoque aussi le cas d'un septième responsable des Centres sociaux, le préfet René Petitbon, qui entretenait des liens avec certains éléments de l'OAS, notamment Jean Sarradet, sous prétexte d'associer celui-ci à une solution négociée, mais peut-être aussi pour faciliter l'arrestation de ses membres (p. 37), et qui, s'étant fait porter absent à la réunion du 15 mars, échappa ainsi à la mort.

Une seconde partie se consacre à montrer les liens entretenus, depuis cette époque, par d'anciens éléments de l'OAS avec un certain nombre d'élus français, auxquels il est reproché d'entretenir le culte, non seulement de l'Algérie française, mais d'une organisation terroriste, dont les principaux acteurs, après que les amnisties ont effacé les conséquences juridiques des crimes commis par eux en 1961-1962, voire plus tard, sont considérés comme des martyrs². L'auteur dénonce une forte présence de « l'OAS au cœur de l'État », en dénonçant nombre de



Les recensions de l'[Académie des sciences d'outre-mer](#) sont mises à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposée](#).

Cette recension est basée sur un ouvrage disponible à la [bibliothèque de l'académie des science d'outre-mer](#)

² Voir Pouillot (Henri), *La nostalgie de l'Algérie française et l'OAS*, Éditions Tirésias-Michel Reynaud, 2024, Préface de Jean-Philippe Ould Aoudia.



municipalités du Midi de la France, désireuse de se concilier un vote pied-noir, et le président François Mitterrand, accusé d'avoir été élu grâce à l'appoint du même vote, obtenu grâce aux encouragements de Raoul Salan (p. 117). Il reproche enfin à Emmanuel Macron son adhésion aux commémorations de la fusillade de la rue d'Isly (p. 112).

Le lien entre les deux parties réside dans le refus d'attribuer aux six victimes de l'attentat du 15 mars 1962 la mention « *mort pour la France* », pourtant attribuée à bien des tués ou disparus dans la guerre d'Algérie. Ce refus s'est appuyé sur un simple avis du Conseil d'État du 13 février 2003, selon lequel cette mention ne saurait être décernée qu'aux victimes de belligérants engagés dans la guerre d'Algérie, catégorie dans laquelle n'entrerait pas l'OAS (p. 130). Le lecteur est en droit de se demander quelle est la valeur de cette argumentation, au regard d'un crime particulièrement odieux, voire, à la suite de Jean-Philippe Ould Aoudia, de suspecter l'impartialité de la décision.

Il est dommage que l'auteur ne se soit pas limité à la défense de la mémoire de son père et de ses compagnons, et qu'il ait voulu inscrire ce combat dans une lutte politique dirigée contre l'influence de l'extrême-droite en France, et contre les compromissions des gouvernements avec elle, travail qui aurait exigé des développements bien plus grands que ne le permet le format du livre actuel. Établir comment, après la guerre d'Algérie, les gouvernements ont tenté de rétablir la paix civile, demanderait un très gros travail, obligeant à interroger l'ensemble de la vie politique française, et dont il ressortirait sans doute que la réconciliation admet de graves injustices, et ne peut jamais signifier l'effacement immédiat de la mémoire des vaincus, comme le prouve l'histoire de la Libération. Par ailleurs, il aurait été judicieux de ne pas argumenter à propos des événements comme la fusillade de la rue d'Isly du 26 mars 1962, sur les responsabilités de laquelle, contrairement à ce qui est affirmé par l'auteur, les conclusions sont loin d'être claires (voir Jean Monneret, *Une ténébreuse affaire : la fusillade du 26 mars 1962 à Alger*, L'Harmattan, 2009).

Pour obtenir toute l'adhésion que sa cause mérite, l'auteur devrait se consacrer uniquement à faire reconnaître la juste revendication qu'il défend, plutôt que d'entretenir une polémique avec un courant de sympathie à l'OAS qui mériterait un autre combat.

Jacques Frémeaux